

Le projet entrepris en collaboration avec la station génératrice J. Clark Keith, de Windsor, frappe encore davantage l'imagination. Des milliers de tonnes de cendres ont été transportées, aux frais de la Commission, à un emplacement dans le comté de Sandwich Ouest, et entassées pour former une colline de ski haute de 70 pieds. La Commission s'est également chargée de recouvrir la colline d'une couche d'humus et d'améliorer la route qui mène à la station.

M. Jack Ménard, président du comité des parcs et des loisirs du comté a affirmé: "Cela nous aurait coûté une fortune, si nous avions décidé d'ériger une telle colline par nos propres moyens."

Le comté ne s'est pas arrêté là. Grâce au programme d'initiatives locales du Gouvernement fédéral, il a obtenu une subvention de \$24,000 pour planter 720 arbres, aménager des sentiers et construire des tables de pique-nique, des clôtures de rondins et un abri. On prévoit créer un petit lac, et une partie de l'emplacement de 12 acres pourra éventuellement servir de terrain de camping. (Texte et photographies: courtoisie de la revue *Ontario Hydro News*, mars 1972)

UN TIMBRE EN L'HONNEUR DE FRONTENAC

Les postes canadiennes ont émis le 17 mai un timbre de 8c. pour marquer le tricentenaire de la nomination de Frontenac au poste de gouverneur de la Nouvelle-France.

Le timbre de 40 mm sur 24 mm est imprimé en trois couleurs. Il a été dessiné par Laurent Marquart, de Montréal, qui a aussi dessiné les timbres de Louis-Joseph Papineau et Samuel Hearne, émis l'année dernière. Le timbre représente la statue de Frontenac à Québec, qui est l'oeuvre de Philippe Hébert. A l'arrière-plan, on peut voir un croquis du fort Saint-Louis, à Québec, résidence des gouverneurs de la Nouvelle-France, tel qu'il était à l'arrivée de Frontenac.



NOTES HISTORIQUES

Frontenac débarqua en Nouvelle-France pour la première fois en 1672. Il avait été nommé par Louis XIV gouverneur de la colonie française en Amérique, poste qu'il occupa de septembre 1672 à septembre

1682, date de son rappel en France; puis une seconde fois, d'octobre 1689 à novembre 1698.

Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, naquit le 22 mai 1622 à Saint-Germain, en France, dans une vieille famille de la noblesse d'épée. Il tenait le titre de Frontenac d'un domaine familial situé en Guyenne.

En tant que gouverneur, Frontenac avait l'autorité absolue dans les affaires militaires. Cependant, au cours de son premier mandat, il négligea cette importante fonction et s'occupa plutôt de l'expansion territoriale afin d'augmenter la traite, fort profitable, des fourrures. Dans le cadre de cette expansion territoriale, il fonda en 1673 le fort Frontenac, poste de traite sur le lac Ontario, là où s'élève aujourd'hui la ville de Kingston.

En octobre 1689, quand il fut nommé gouverneur pour la seconde fois, Frontenac reçut des instructions plus précises au sujet de la défense de la colonie. Il eut deux occasions importantes de s'acquitter de son devoir. D'abord, en 1690, il repoussa à Québec des troupes venues des colonies britanniques et dirigées par l'amiral William Phipps. Puis, en 1696, Frontenac entreprit une campagne contre les Iroquois, dont les attaques mettaient gravement en danger la Nouvelle-France. Cette campagne mena au traité de paix de 1701.

Pendant la plus grande partie de l'année, Frontenac demeurait au fort Saint-Louis. Il mourut à Québec le 28 novembre 1698.

Dynamique et audacieux, Frontenac joua un grand rôle dans les débuts de l'histoire du Canada. On le reconnaît surtout comme l'artisan de l'expansion française en Amérique du Nord et comme le défenseur de la Nouvelle-France contre les attaques de la nation iroquoise et des colonies britanniques du sud du Canada. On le considère comme le plus grand représentant du roi en Nouvelle-France.

UN MOYEN D'ACCROÎTRE LES EXPORTATIONS

Un nouveau programme de partage des risques visant à encourager les sociétés canadiennes à participer aux foires commerciales à l'étranger, comme moyen d'accroître les exportations de marchandises et de services canadiens, a été annoncé par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

C'est la troisième phase du Programme pour l'expansion des marchés d'exportation annoncé par le ministre l'an dernier. Le ministère accordera une assistance aux sociétés qui désirent participer à des foires commerciales de courte durée ou à des expositions commerciales de plus longue durée dans des centres d'exposition permanents à l'étranger.

M. Pepin a dit que cette nouvelle initiative s'ajoute au programme déjà en cours qui groupe la participation de firmes canadiennes à des foires. "Pendant l'année fiscale 1972-1973, mon ministère projette de participer à une cinquantaine de ces foires dans tous les coins du monde," a dit M. Pepin.